

# De Bouche *À* Oreille

Actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure

Janvier 2021 N°237



## Meilleurs voeux pour 2021

Saint-Marcel célèbre les fêtes - décembre 2020

Bonne année  
à Saint-Marcel

Construisons ensemble notre ville



# Agenda

## Rencontrez votre maire

Samedi 23 janvier de 9h à 12h

Mairie

Quartiers concernés :

Rue Georges Hermand, Rue Roger Poullain, Rue de Hautville, Rue de la croix blanche, Route de la Heunière, Chemin de Réanville, ....

Permanence sans rendez-vous

Du lundi au vendredi

Dépistage COVID gratuit

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, salle Michel Marigny

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, salle Pierre Bouelle

9 janvier

Club de lecture

Médiathèque à 10h

23 janvier

Nuit de la lecture «relire le monde»

Médiathèque

> Vente de livres de 10h à 19h

> 10h30 Krok'histoires à partir de 4 ans

> 13h30 et 17h chasse aux trésors à partir de 7 ans

DU 15/12/20 AU 16/01/21  
LE SCOT S'EXPOSE À  
LA MAIRIE DE VERNON.

Venez prendre connaissance  
du diagnostic du territoire.

## Sommaire

4

Grand angle :  
Rétro 2020

6

Vivre à Saint-Marcel

10

Retour sur pellicule

13

Zoom sur mes assos

14

Tribunes

15

Vos attentes sont  
nos engagements

30 janvier

Comité travaux d'aiguilles

Médiathèque à 10h

Atelier créatif

Par l'association Arts Plastiques  
Médiathèque à 14h30, à partir de 7 ans,  
sur réservation

En février

AG comité de jumelage

Espace St-Exupéry le 08/02 à 20h30

Conseil municipal

Salle du Virolet, le 12/02 à 19h30

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Jean-Gabriel Hernando, Nadège Bourdon, Isabelle Aubry, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Saïd Barka

Images Gettyimages, freepik, pinterest

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou [mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



Encore plus d'infos sur  
[www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)



Pour contacter la rédaction : [mgec@marcel27.fr](mailto:mgec@marcel27.fr)



[mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)



Ville de Saint Marcel 27

# 3 questions à



Frédéric Duché  
Maire des Andelys,  
Vice-Président du Conseil  
Départemental  
Président de SMO Eure Normandie Numérique

## Les Saint-Marcellois attendent avec impatience l'arrivée de la fibre. Pouvez-vous nous dire où en est le projet ?

Nous sommes conscients que ce projet devient urgent, de par notamment le télétravail mis en place depuis le premier confinement. Saint-Marcel a été découpé en plusieurs zones techniques. Pour ces différentes zones, il a fallu 5 à 7 mois d'études avant de débiter les travaux. Une première zone a été réceptionnée en novembre et est entrée dans une période de gel commercial de trois mois, imposé par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) pour laisser le temps à n'importe quel opérateur d'accéder au réseau sur la commune. Les réceptions des travaux sur les autres zones techniques vont s'étaler sur début 2021. Normalement, la période de gel est mise à profit pour organiser des réunions publiques, mais les contraintes sanitaires actuelles ne nous permettent pas de tenir de telles réunions.

## Pourquoi tant de retard par rapport à la date initiale ?

Le déploiement de la fibre a nécessité la création d'un nouveau réseau de A à Z.

Les dates annoncées au début du projet se sont révélées trop optimistes. À cette date, nous n'avions pas de retour d'expérience sur de tels projets et nous avons sous-estimé les difficultés qui sont apparues. Nous avons dû remédier à des problématiques de pénurie de fibre et de défaillance de ressources humaines pour une profession jeune et peu préparée. En effet, la main d'œuvre nécessaire à un déploiement fibre d'une telle ampleur n'était pas formée, cela a pris du temps.

Très vite, le vide juridique s'est fait sentir au niveau national et il a fallu également mettre en place un cadre légal. Là encore, cela ne faisait pas partie du délai initial.

D'autre part, préalablement à la mise en place des câbles optiques, il est nécessaire de réaliser un état des lieux du terrain pour garantir le passage de la fibre dans le réseau enterré ou aérien d'Orange que nous louons. Comme tous travaux, nous avons eu des surprises et nous y avons fait face, avec des délais qui se sont allongés. En novembre 2019, nous avons confié l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau auprès de tous les Fournisseurs d'Accès Internet, à une société dédiée : Eure Normandie Très Haut Débit. Cela a engendré un nouveau retard dans la commercialisation des services, car nous avons été confrontés, par exemple, à des soucis de transfert de base de données, indispensables à une bonne exploitation du réseau. Mais Eure Normandie Très Haut Débit, qui construit également une partie du réseau s'est engagé à achever les travaux de déploiement dans l'Eure d'ici à 2023, tandis qu'Eure Normandie Numérique avait prévu de les achever en 2025.

## Quand la mise en service sera-t-elle effective sur notre commune ?

Chaque année, nous disons que la fibre arrive. Nous en sommes maintenant très proches puisque le réseau qui est effectivement en cours de construction, est très avancé ; les délais annoncés sont pour le premier semestre 2021. Les zones de la ville de Saint-Marcel seront ouvertes l'une après l'autre ; il faudra encore un peu de patience. L'objectif est de mettre à disposition la fibre dans tous les foyers de Saint-Marcel. Nous travaillons avec Hervé Podraza et nous le tiendrons informé.

## Rétrospective 2020



### Janvier

Le spectacle offert aux Anciens attire les foules ; Gérard Volpatti s'exprime pour la dernière fois lors d'une cérémonie des vœux des plus émouvante.

### Février

Le budget 2020 est voté et s'équilibre à :  
6 128 536 € en fonctionnement  
et 2 655 374 € en investissement

### Mars-Avril

A partir du 17 mars, confinement oblige, écoles et services publics sont fermés au public, toutes les tâches qui peuvent l'être sont réalisées à distance ; le service public s'organise de façon à garantir les missions indispensables ; un service d'aide aux achats de première nécessité se met en place ; des distributions d'aide alimentaire sont organisées pour les familles les plus démunies ; la commune est confrontée aux difficultés d'approvisionnement en masques et gel hydroalcoolique ; la liste Horizon Saint-Marcel remporte les municipales mais, confinement oblige, l'élection du maire n'aura lieu qu'en mai.

### Mai

Après près de 2 mois de confinement, Saint-Marcel dresse le bilan des actions engagées durant cette période ; Des masques sont distribués à l'ensemble de la population ; le jeune Elliott, qui aura passé tout le confinement souvent seul à l'école, en devient le héros saint-marcellois ; toutes les animations sont annulées ; Hervé Podraza est élu maire et succède à Gérard Volpatti ; la majorité des commerces peut rouvrir mais bars, cafés et restaurants restent fermés ; un protocole sanitaire strict est mis en place dans les écoles.



### Juin

Le conseil municipal, en concertation avec les professionnels de santé, décide participer aux frais de gestion de l'installation d'un jeune médecin ; cette décision sera rendue effective en novembre ; on célèbre la fin d'année scolaire dans les écoles.

### Juillet

Les commissions et délégations se mettent en place ; un nouveau lotissement rue du Violet sort de terre ; sa voie de desserte sera appelée Marie de Lampérière ; l'association « Cap au Vert » voit le jour ; la ville décide d'annuler le forum des associations et la foire à tout de septembre en raison de la pandémie de COVID-19 ; des sentiers de promenades familiales sont tracés.

### Août

Héloïse Polbos est candidate à l'élection Miss Normandie 2020 ; la soirée ciné de plein air suivie du feu d'artifice attire les foules ; les actions en faveur du Téléthon commencent à s'organiser ; la cour de l'école Jules Ferry est entièrement refaite ; les vergers de la Quesvrué se dévoilent ; le mur de clôture de la maison rue de la Plaine est abattu pour ouvrir les espaces.

### Septembre

De Bouche à Oreille change de look ; les écoliers font leur rentrée ; les journées du patrimoine rencontrent un vif succès ; la situation catastrophique de la filière aéronautique touche de plein fouet notre ville par le biais de la société COLLINS AEROSPACE ; Hervé Podraza lance sa première permanence de quartier ; la foire à tout et le forum des associations sont annulés.



VOS ÉLUS : QUI FAIT QUOI ?

PRÉSENTATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
P. 4 & 6

ACTUS MUNICIPALES  
& ASSOCIATIVES  
P. 7 & 13

TRIBUNAL  
MUNICIPALES  
P. 12

## Octobre

La Ville met en place les services de soutien aux commerces locaux ainsi que la réserve civique via son site internet mais peu répondent à l'appel ; les enfants des écoles participent à la semaine du goût à la cantine, avec toute l'aide et l'amour du métier que les professionnels, dont nos boulangeries, vont faire preuve ; les associations s'organisent pour Octobre rose ; un centre de dépistage COVID gratuit s'installe salle Michel Marigny ; le banquet des Anciens est annulé ; la Ville lance l'opération « 1 an de développement durable à Saint-Marcel » ; le port du masque est désormais obligatoire sur tout le territoire communal.

## Novembre

1 700 € pour les associations socioculturelles enfance et jeunesse, 210 570 € pour les associations sportives, 13 400 € pour les associations socioculturelles sont alloués en soutien des associations locales ; toute famille peut désormais régler ses factures de cantine via [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr), une solution permettant le paiement local ; les nouveaux bodyboomers installés sur la coulée verte font un tabac ; les associations restent en mal à cause du



Construisons ensemble notre ville

confinement mais redoublent d'efforts et organisent des visio-conférences ; 145 000 €uros sont investis dans d'importants travaux de réfection et d'entretien des voiries ; la mise en place de référents de quartier vient renforcer le lien social entre les élus et les habitants des quartiers afin de répondre dans les meilleurs délais à leurs interrogations ; la téléconsultation arrive dans les pharmacies ; la salon de la peinture est annulé au dernier moment ; les arbres devant la mairie sont élagués et laissent apparaître la façade de l'édifice.

## Décembre

Noël solidaire s'organise avec l'aide du Panier Solidaire Marcellois. La générosité permettra à l'association de mettre en relation petits et grands avec le Père Noël ; de son côté, la Ville continue son opération « stop incivilités ». Initiée par la précédente équipe municipale, l'opération vise à endiguer toute forme d'incivilité : dépôts sauvages, nuisances sonores, dégradation des biens publics et privés, animaux laissés à l'abandon ou en divagation etc etc : la vidéoprotection - 18 caméras - se met en place.



Hervé Podraza,  
maire de Saint-Marcel

## Et pour 2021 ?

Le budget 2021 est le premier de l'équipe municipale élue en 2020.

Pour développer l'attractivité de notre commune, dans la dynamique de l'axe Seine, la ligne budgétaire favorisera les décisions d'investissement qui s'inscriront dans les stratégies des collectivités territoriales, du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Europe, soutenues par des aides et subventions.

Quelques exemples de réalisations à venir :

- > entrée unique des écoles
- > accueil d'un pôle médical en vue d'augmenter l'offre actuelle de santé sur notre commune
- > transformation et aménagement des voies sur berges le long de la Seine en cohérence avec SNA
- > rajeunissement et accroissement de notre population en favorisant l'accueil des primo-accédants

Ces objectifs seront traduits dans une ligne budgétaire constante et cohérente, qui s'inscrira dans la durée du mandat et se projettera dans les années futures. Donner un attrait et une dynamique à notre commune est notre ambition. Ce projet et cette nécessité s'inscrivent dans la durée.

# Vivre à Saint-Marcel

Conseil municipal du 18 décembre 2020



## Tarifs : pas d'augmentations !

Fin décembre est le moment de **définir l'orientation budgétaire pour l'année à venir.**

Nous traversons une période de crise sanitaire qui engendre malheureusement une crise financière dont souffrent beaucoup d'entre nous. Par conséquent, nous avons décidé :

### Pas d'augmentation des impôts.

#### Pas d'augmentation des tarifs de la cuisine centrale :

Les tarifs du FRPA La Pommeraie restent à :

- 8,90 € pour le repas du midi.
- 7,40 € pour le repas du soir.
- 12 € pour les extérieurs.

Les tarifs de la cantine scolaire restent à :

- 3,35 € pour les élèves d'élémentaire résidents et 4,20 € pour les non-résidents.
- 3,30 € pour les élèves de maternelle résidents et 4,15 € pour les non-résidents.
- 6,10 € pour les adultes.

#### Pas d'augmentation des tarifs pour le périscolaire :

Les tarifs du périscolaire restent à :

- 1,75 € pour l'accueil du matin des résidents et 2,15 € pour les non-résidents.
- 3,40 € pour l'accueil du soir des résidents et 4,20 € pour les non-résidents.



## Qu'est-ce que je fais de mon vieux sapin?

Ça y est, c'est l'époque de l'année que je déteste le plus. J'étais bien vert, vaillant et heureux d'aller dans un bon foyer. Maintenant que Noël est passé, ils ne me regardent même plus. Il faut dire que je me dégarnis bien vite avec le chauffage. Je sens que je m'éteins. Heureusement, cette année, je peux retrouver les copains sur le parking devant la mairie du 4 au 10 janvier, dans un enclos réservé juste pour nous. Grâce aux services techniques, nous irons tous à la déchetterie pour faire du compost. Chouette, au lieu de finir sur le trottoir, je vais avoir une nouvelle vie. Merci de me déposer dès le 4 janvier. J'ai hâte de retrouver mes amis, à notre tour de faire la fête...

## Saint-Marcel conserve sa 3<sup>ème</sup> fleur. Félicitations à tous !

2020 n'a pas été de tout repos pour les agents communaux de terrain.

2020 n'a pas été propice aux projets structurants quoique... réfection des trottoirs, enfouissement des réseaux...

2020 n'a pas été une période propice pour qui a voulu « faire des folies » dans le jardin.

Merci à tous, en vos qualités, d'avoir permis à Saint-Marcel de conserver sa 3<sup>ème</sup> fleur. Bravo !



## Recensement des personnes vulnérables

Le recensement des personnes âgées, handicapées, isolées, particulièrement vulnérables vivant à domicile, des personnes dont le chauffage serait gravement insuffisant, ou celles qui, pour se chauffer, recourent à des moyens de fortune les exposant à un risque d'intoxication au monoxyde de carbone mais aussi, les personnes sans abri... est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plans d'urgence). Relevant de la compétence du maire et destiné à la mise en place d'un registre nominatif, ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires.

Ce registre nominatif d'inscription est ouvert en mairie pour les administrés ou leurs proches en faisant la demande (l'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire). Les données recueillies sont strictement confidentielles. Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec le CCAS de la Ville.

## Neige et verglas rappels

En période hivernale, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige, et le cas échéant de racler le verglas, devant leur propriété sur le trottoir jusqu'aux caniveaux en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois... devant leurs habitations.

**Les dangers du monoxyde de carbone (CO)**

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffage central avant l'hiver
- Utilisez dehors : appareils à gaz (barbecue, brasero) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

impes

## Le carnet



### Naissance

Toutes nos félicitations aux parents de :  
Zayed LEFEVRE



### Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :  
Robert SCHULTZ, Jacques COUDRAY,  
Vitor MENDES PEREIRA

### NUMÉROS D'URGENCE

Service eaux/Assainissement :

0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence :

06.83.82.10.03

Police Municipale :

06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) :

0800.508.104

## Où en est-on de la téléconsultation sur Saint-Marcel?

La téléconsultation a été mise en place à la pharmacie des mousquetaires, dans la galerie d'Intermarché, depuis le 1<sup>er</sup> novembre. **Après quelques semaines, le premier bilan est positif.** Environ une trentaine de personnes de tout âge ont déjà pu profiter de ce nouveau service. Celui-ci est **gratuit et pris en charge par la sécurité sociale.** Les premiers retours des patients sont très encourageants.



Pour pouvoir bénéficier de la téléconsultation, vous pouvez **vous rendre directement en pharmacie sans rendez-vous, seul(e) ou accompagné(e) d'un proche, muni de votre carte vitale et d'un téléphone portable.** Si vous n'avez pas de compte pour vous connecter, vous devrez en créer un, soit avant votre venue, soit directement sur place sur le site Medadom. Bien entendu, **l'équipe de la pharmacie est à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche.** Ayant été formée à la téléconsultation, elle vous prodiguera quelques conseils, puis si besoin est, vous dirigera vers la cabine de téléconsultation.

Vous patienterez alors quelques minutes (une dizaine tout au plus). Equipé d'un micro et d'un casque audio, vous serez alors mis en relation avec un médecin généraliste via une visio-conférence. Plusieurs appareils reliés à la borne de téléconsultation tels qu'un tensiomètre, un saturimètre, un thermomètre, un otoscope ou encore un dermatoscope, permettront au médecin d'évaluer plus précisément votre état de santé.

>>>

## La Région soutient commerçants et artisans

La Région Normandie a décidé de mettre tous les moyens dont elle dispose pour accompagner artisans et commerçants, en complémentarité de ceux proposés par l'Etat.

Le dispositif **Impulsion Résistance Normandie** : il s'adresse aux commerces et artisans qui ont 0, 1, 2, 3 ou 4 salariés (ou plus en fonction du territoire) et qui font face lors de ce deuxième confinement à une baisse de leur chiffre d'affaires de 30% à 50%, ou jusqu'à 80% en fonction de la nature de l'activité. Ce dispositif est cofinancé avec les EPCI et le montant de l'aide se situe entre 1000 et 5000€ en fonction du nombre de salariés. 20 mil-

lions d'euros sont mobilisés. Ces aides seront versées dans le courant du mois de décembre.

Le dispositif **Normandie Prêts Participatifs** : il permet aux TPE et PME de renforcer leurs fonds propres et/ou de restructurer leurs dettes à travers des prêts de 15 000€ à 500 000€, sur une durée de 7 à 10 ans avec un différé total du remboursement en capital. Ce fonds est doté de 40 millions d'euros.

Le dispositif **Impulsion Transition Numérique** : il permet de soutenir les commerçants et artisans dans leurs projets de développement numérique (formation, création de site web, solutions e-commerce, acquisition de matériel informatique...), à hauteur de 50% des sommes engagées à cet effet et dans la limite de 5000€.

L'**avance des loyers** : la Région propose d'avancer le montant des loyers

des commerçants et artisans par des prêts sans intérêts accordés pour 5 ans avec un différé de remboursement de 18 mois (donc remboursables mensuellement sur 3,5 ans à l'issue de la période de différé), plafonnés à deux mois de loyers commerciaux de l'entreprise.

La **plateforme numérique « Au Rendez-vous des normands »** : la Région va mettre en ligne dans le courant du mois de janvier la plateforme [aurenzevousdesnormands.fr](http://aurenzevousdesnormands.fr), qui recensera notamment des producteurs agricoles et aquacoles normands et les commerces acceptant le paiement en RolloN, la monnaie locale régionale. Une MarketPlace y sera intégrée, permettant à tous d'y commercialiser leurs produits en ligne. Les transactions pourront avoir lieu en euros ou en RolloN.





>>>

Après une consultation classique comme dans un cabinet, celui-ci sera en mesure de vous transmettre directement une ordonnance (ne pouvant excéder un mois), ou vous demander de faire des analyses complémentaires. Le médecin peut également vous prescrire un arrêt de travail si votre état l'exige, mais celui-ci n'excèdera pas trois jours. En revanche, les demandes de certificats médicaux pour pratiquer une activité sportive ne seront pas délivrés. Une fois votre rendez-vous terminé, votre ordonnance s'imprimera automatiquement ainsi qu'un compte rendu du médecin sur votre consultation. Période de pandémie oblige, la borne de téléconsultation est bien entendu nettoyée et désinfectée par l'équipe de la pharmacie après chaque passage.



.....

Une **seconde borne sera bientôt livrée et disponible à la pharmacie de Saint-Marcel village**. Profitons de l'occasion pour vous présenter notre nouvelle pharmacienne : Mme Mélanie BREEMEERSCH-ARAB, qui a repris les commandes de la pharmacie depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Mme BREEMEERSCH-ARAB, 30 ans, a suivi un cursus classique de six années d'études pharmaceutiques. Après avoir exercé dans plusieurs pharmacies à Gaillon, Aubevoye et les Andelys, elle est devenue gérante de sa propre officine. Souhaitons-lui la bienvenue dans notre commune et réservons-lui le meilleur accueil.



## Dispositif 1 jeune/1solution

L'Accompagnement Intensif des Jeunes (AIJ), la nouvelle aide pôle emploi.

Dans le cadre du plan «1 jeune / 1 solution», Pôle emploi met en place un accompagnement d'aide personnalisé pour les jeunes de moins de 30 ans afin de les préparer à l'emploi.

Un jeune, un conseiller. C'est la stratégie qu'adopte l'Accompagnement Intensif des Jeunes (AIJ) de pôle emploi. Afin d'aider à trouver ou retrouver un emploi plus rapidement, un conseiller accompagne individuellement un demandeur d'emploi.

Des opérations de jobdating #Tousmobilisés sont régulièrement organisées et permettent de promouvoir les opportunités de recrutement et de mettre en relation les recruteurs et les demandeurs d'emploi.

L'AIJ augmente le taux de retour à l'emploi des jeunes de 28 %, 8 mois après leur entrée à Pôle emploi.

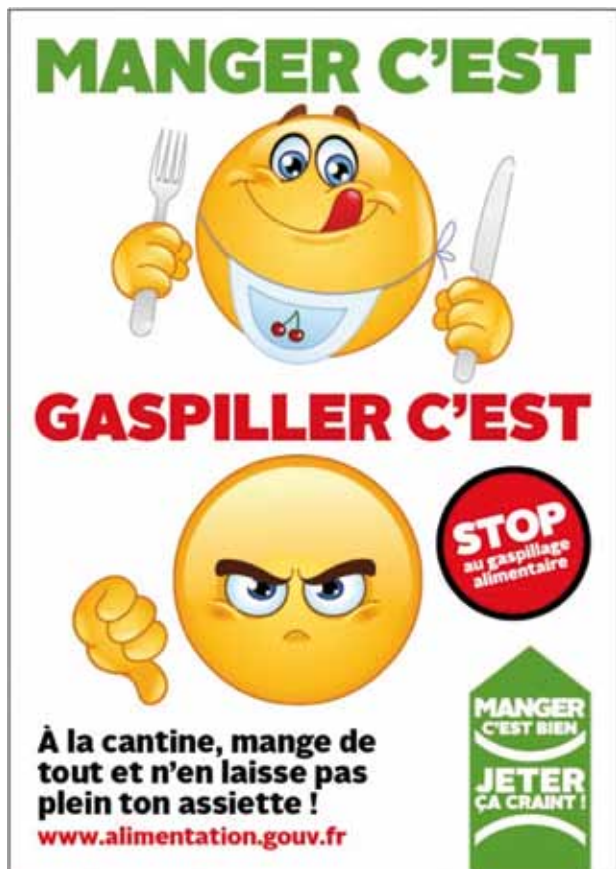
Cofinancé par les Fonds européens et l'État, plusieurs conditions doivent être requises pour bénéficier de l'AIJ. Il faut être inscrit comme demandeur d'emploi et avoir moins de 30 ans.

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez votre conseiller pole-emploi ! Et partagez l'info autour de vous.



## L'engagement de la commission scolaire, enfance et jeunesse pour la réduction du gaspillage alimentaire

Très attachée à la sensibilisation du **développement durable envers les plus jeunes**, Christelle COUDREAU, adjointe au Maire aux affaires scolaires, enfance et jeunesse et son équipe, ont mis en place plusieurs actions depuis la rentrée scolaire 2020.



« Ces actions s'inscrivent dans notre volonté de participer à l'apprentissage du développement durable, de la réduction du gaspillage, et de la sensibilisation au bien manger », souligne Christelle Coudreau.

Lors de la semaine européenne du développement durable, un **concours de dessin** a été proposé aux enfants de la ville. Le thème : Le développement durable, c'est quoi pour toi ? ».

Cela a permis aux jeunes de réfléchir à l'importance de nos gestes sur la planète et de nous retranscrire, avec leurs yeux d'enfants, ce que représente le développement durable pour eux.

**Il est important de sensibiliser les enfants aux bons gestes pour la planète.**

C'est pourquoi, nous avons souhaité participer au défi « Assiette vides », qui s'est déroulé du 23 au 27 novembre.

Ce défi, organisé par REGAL NORMANDIE, a été proposé aux écoles de la commune. Il avait pour objectif, de **mettre en lumière le gaspillage alimentaire, et d'initier les plus jeunes à la réduction des déchets**. Le but, réduire au maximum le gaspillage alimentaire, en proposant aux établissements participants, de peser son gaspillage et de se comparer à la moyenne nationale.

Cette participation a été le fruit du travail conjoint de l'équipe de la cuisine centrale, sous la houlette de M. CHARPENTIER, et du service scolaire, mené par Mme LANGLOIS avec l'accompagnement quotidien de l'équipe des animateurs du périscolaire.

**Et on peut dire que le défi a été réussi ! Les enfants se sont beaucoup impliqués, et nous pouvons être fiers d'eux !**

Dès le deuxième jour de participation, seulement 3 litres du velouté d'automne, préparé par la cuisine centrale, ont été « récupérés » pour la pesée, sur les 45 litres qui ont été servis !

Le restant de la soupe a été proposé aux seniors, de la résidence la Pommeraie.

Le pain restant du déjeuner, a été proposé aux enfants, en complément du goûter le soir même. La compote de poires non servie, a été utilisée dans un crumble pour le goûter du lendemain. Et la salade d'oranges, a été utilisée pour compléter la salade de fruits proposée au goûter du jeudi.

Nous tenons à les féliciter, car **les résultats des pesées obtenus, se situent TOUS en dessous de la moyenne nationale**, qui est de 120 grammes par repas par personne. La moyenne obtenue sur les 4 jours a été de 86.5 grammes par enfant et par repas.

Un grand MERCI à tous les enfants d'avoir participé à cette action.

Nous comptons désormais sur vous tous pour rester les ambassadeurs de la réduction du gaspillage alimentaire !

# Ça s'est passé dans nos écoles



Dans le cadre des **journées européennes du patrimoine**, le vendredi 18 septembre, les scolaires étaient invités à la découverte de leur patrimoine, sous la conduite de leurs enseignants.

L'opération « Levez les yeux ! » avait pour but de sensibiliser les enfants à l'importance du patrimoine et de l'architecture. Ainsi les élèves ont été invités à visiter le Centre Culturel Guy Gambu. Ils ont alors rencontré un véritable architecte qui les a amenés à observer l'architecture particulière de la charpente.

Ceci n'était que le point de départ d'un travail pédagogique conduit par les enseignants.

En maternelle, le thème « des maisons » a donc été abordé et ce dans tous les domaines d'apprentissage.

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour être sensibilisé à la cause du **Téléthon**, nos petits de l'école maternelle ont participé à l'action « Les rubans de l'espoir » le vendredi 11 décembre. Cette action, proposée par notre coordinateur téléthon et conseiller municipal Christophe Plas, le trésorier Gérard Adin ainsi que l'équipe pédagogique de l'école maternelle Maria Montessori, invitait les élèves à nouer un ruban à la grille de l'école en signe de solidarité à la cause du téléthon.

Pour clore cette action, les élèves ont pu déposer dans une urne un don transmis par leurs parents.

Nous remercions tous les enfants et leurs parents pour leur participation à cette belle et noble cause.



Signature de la **convention territoriale globale avec la CAF** par notre maire, Hervé Podraza. Toujours solidaire auprès des familles et des enfants saint-marcellois.



# ... pellicule

# Retour sur pellicule



## Joyeux Noël à tous nos Aînés

Comme chaque année, **nous avons à cœur de gâter nos anciens pour Noël**. Une fois encore, nous leur avons préparé un joli petit colis. Que l'on soit en couple ou seul, chacun a le droit à des petites douceurs pour combler les cœurs et se faire plaisir. En tout, ce sont **605 colis qui ont été offerts**. Cette année, la distribution se faisait à la salle du Virolet. Après avoir respecté les gestes barrières (sens de circulation, port du masque et lavage de main au gel hydroalcoolique), chacun a pu récupérer son colis. Nos anciens ont apprécié l'accueil chaleureux en ce contexte difficile. Un peu de **musique, des moments privilégiés de discussion, une boisson accompagnée d'un délice sucré étaient également de la fête**.

Pas d'inquiétude pour ceux qui ne pouvaient se déplacer jusqu'à nous, c'est nous qui nous sommes déplacés pour leur livrer et leur souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la distribution de ces colis pour Noël.



- 5 Décembre 2020, la Ville rend **hommage**
- **aux Morts de la guerre d'Algérie et des**
- **combats du Maroc et de la Tunisie.**
- Près de deux millions d'hommes ont servi
- durant cette guerre. Beaucoup d'entre eux
- sont encore parmi nous ; ils sont la force vive
- de notre Devoir de Mémoire.



## Les Bout'Chou en tournage

L'association pour les **bout'chou** était l'invitée des réalisateurs Gilles Perret et François Ruffin, dans le cadre du film qu'ils ont consacré aux métiers du lien.

Dans les métiers du lien il y a, en plus des assistantes maternelles, des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap), des aides soignantes, des femmes de ménage AVS (auxiliaires de vie scolaire), des aides à domicile et des animateurs en centre de loisirs. Ces professions se sont trouvées en première ligne pendant le confinement et on souffert d'un manque de reconnaissance, notamment financier.

Les échanges furent intéressants, les témoignages bouleversants ; un malaise palpable pour la profession... Les Bout'Chou y ont pris la parole ; pour défendre la profession, pour expliquer pourquoi il est

important que chaque corps du métier se constitue en association de façon à être plus fort.

L'association était au début un groupe de parole. Elle a financé par la suite la formation AFPS (attestation de formation premier secours), bien avant que le conseil départemental ne la mette en place. De même, elle était la première à créer une vente de matériel de puériculture d'occasion.

Tous les ans, un spectacle est proposé, les assistantes maternelles participent au forum de Paris. Aussi, l'association finance le matériel des matinées récréatives, les intervenants : nutritionniste, psychologue, kinésithérapeute, et bien sûr les frais administratifs inhérents (assurances et retraite).

Les attentes de l'association, dont les bénévoles oeuvrent bien souvent -et malheureusement- dans l'ombre, restent néanmoins nombreuses. Elles ont été exposées auprès du conseil départemental via la PMI, mais aussi auprès de la mairie. Depuis 18 ans, la Ville de Saint-Marcel soutient cette action (merci à Gérard Volpatti et son conseil d'y avoir crû dès le départ).

Le film qui résultera de cette expérience - nous vous informerons de sa diffusion publique - est un véritable gage de reconnaissance pour tous les hommes et femmes de la profession.

Claudine Couvreur

## Saint-Marcel Karaté anime l'après-midi de remise des colis aux résidents de La Pommeraie

Ce samedi 19 décembre, **SMK** a organisé un spectacle de musique à l'occasion de la distribution des colis de Noël aux résidents de la Pommeraie par le CCAS de Saint-Marcel. Deux jeunes karatékas avec, à l'accordéon, notre jeune championne de France Louise Capet (qui est aussi une des excellentes élèves de l'école de musique de St Marcel) et, à la guitare & au chant Alice Berkouk, fille de Karim Albert Kook et Iness (tous deux chanteurs et musiciens renommés dans le milieu du blues) ont assuré ce spectacle.

Cette représentation a bien sûr été proposée dans le strict respect du protocole sanitaire, avec deux groupes de 18 personnes maximum.


SMK remercie ses jeunes artistes ainsi que tous les bénévoles & agents de la ville de Saint Marcel qui ont participé à la mise en place de ce beau spectacle suscitant la joie et les applaudissements de nos anciens.

Remerciements également à Mme Béatrice Moureau, Adjointe au Maire, et à Mme Stéphanie Rault, Directrice du CCAS pour l'excellente organisation.



+ d'infos

Service sports et associations

 Espace Saint-Exupéry

 02.32.54.90.88

 associations@marcel27.fr

# Zoom sur mes assos !

# La parole à...

## Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

2020 touche à sa fin : une année difficile pour nombre d'entre nous. La pandémie aura mis à mal de très nombreuses activités économiques et les plus précaires ont été encore plus fragilisés... Mais un véritable élan de solidarité a émergé pendant cette période. Les services municipaux, le CCAS, les associations, les particuliers, la réserve civique... se sont mobilisés sur de nombreuses actions (soutien aux commerces locaux, maintien du lien avec les personnes isolées et fragilisées, distribution de produits de 1ère nécessité, actions d'animation ..). Je tiens à les saluer et les remercier.

Cette fin d'année reste solidaire avec les opérations : Noël solidaire pour les plus démunis, distribution des 600 colis pour nos Anciens, spectacle de Noël à la Pommeraie, soutien à l'AFM Téléthon... Je m'en réjouis.

La fin d'année coïncide aussi avec la préparation budgétaire qui va nous permettre pour les 5 années à venir d'engager nos programmes d'investissements pour nos projets structurants favorisant le « bien vivre » à Saint-Marcel, l'entretien du patrimoine foncier bâti et offrir un service public adapté et de qualité.

Dans le contexte sanitaire actuel, la cérémonie des vœux doit être annulée. Je m'adresserai à vous sur le site de la commune et sur Facebook via une vidéo. Les permanences de quartier sont maintenues. Venez échanger de vive voix sur les projets qui vous tiennent à cœur. Bonne année.

Hervé PODRAZA

## Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Des actions et du travail en 2021 !

Dans un premier temps, tous nos remerciements vont à Tiphaine Leroy, bénévole active des associations 100% Saint-Marcel et Saint-Marcel Bouge, pour l'immense travail qu'elle a fourni. Grâce à elle, 252 boules personnalisées sont venues décorer vos sapins et plus de 1 000 euros ont été reversés au Téléthon. Tout cela a été possible avec le soutien du club des retraités, présidé par Georges Rebibou, qui ne ménage pas ses efforts tant pour les anciens que pour les grandes causes de solidarité. Nous profitons également de ce changement d'année pour remercier tous les membres de 100% Saint-Marcel qui suivent avec attention les dossiers de la commune et apportent leur expertise. Nombreux sont ceux qui travaillent dans l'ombre. Ce sont eux aussi qui permettent la distribution de l'Écho Marcellois. Merci pour leurs idées et leur investissement à nos côtés au quotidien ! Nous sommes fiers de nos adhérents, de cette équipe travailleuse.

Bravo également à vous pour le courage dont vous avez fait preuve en cette année 2020. Un grand merci aussi pour les témoignages d'amitié et les accueils chaleureux à notre égard. Plus que jamais en 2021 vous pouvez compter sur vos élus 100% Saint-Marcel. Un dernier mot pour souhaiter à tous que cette année 2021 soit douce, pleine de partage et de joie. Bonne année à vous. Meilleurs vœux.

Rémi FERREIRA

## Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Texte non parvenu

# Vos attentes sont nos engagements !



## Saint-Marcel, ma ville connectée

On l'attend tous depuis des années. Horizon Saint-Marcel a fait que ce dossier devienne sa priorité ; cet accès au très haut débit est devenu une nécessité aussi bien pour les entreprises et l'ensemble des habitants, que pour la municipalité, particulièrement en cette période de télétravail.

**Le nœud central (NRO) a déjà été installé à Vernon.** Pour finaliser le déploiement, **des câbles optiques et des PBO (Point de Branchement Optique) ont été mis en place sur la commune de Saint-Marcel.** Cela a pris du temps car, dans le cas où l'on doit installer un PBO sur une façade ainsi que pour les immeubles, une convention d'occupation de l'espace privé doit être signée avec le propriétaire/le Syndic. Le confinement n'a pas aidé dans les délais même si les travaux ont continué pendant cette période.

Selon les informations dont nous disposons, les premiers servis pourront **bénéficier de la fibre début du premier semestre**

**2021.** Une bonne nouvelle que, nous qui attendons le très haut débit, espérons voir se vérifier. L'ouverture du réseau se fera par zone technique selon une cartographie, établie par Eure Normandie Numérique et disponible sur leur site Internet.

Après le délai réglementaire de gel commercial d'une durée de 3 mois, vous pourrez souscrire à l'offre fibre qui vous paraît la plus adaptée auprès des opérateurs présents sur le réseau et qui a votre préférence. L'équipe majoritaire mettra des tracts dans les boîtes aux lettres et nous vous tiendrons informés des démarches dans le Bouche-A-Oreille. Il est à noter que la totalité des habitants de Saint-Marcel sera éligible à la fibre.

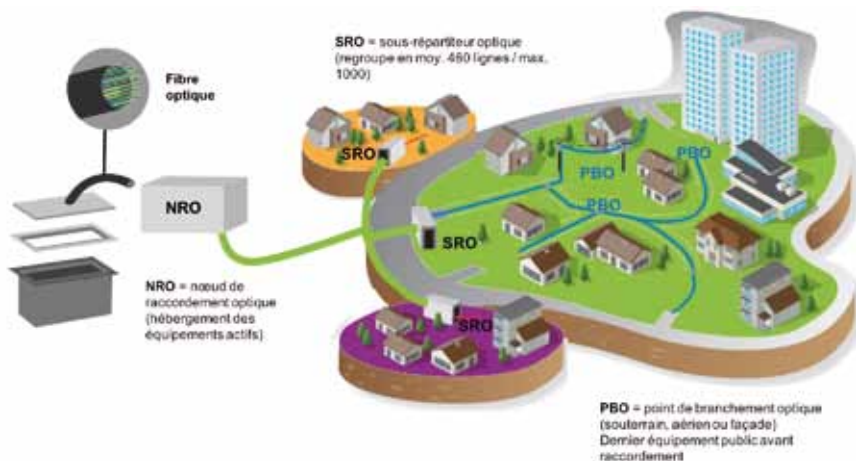
**Des frais de raccordement final pourront vous être réclamés car le boîtier se trouve souvent à 100m de l'habitation. Le coût est de 440€, dont les trois-quarts sont pris en charge par Eure Normandie Numérique. Cependant, certains fournisseurs incluent le quart -restant dans leur offre.**

Certaines adresses auront peut-être besoin d'être précisées ainsi que certains numéros de rues. Sans ces indications, le fournisseur d'accès Internet ne pourra pas accéder à votre logement pour installer votre câble de branchement. La Mairie se tient à votre disposition pour vous aider.

Ensemble, nous avançons. Nous tenons à remercier Frédéric Duché pour le temps précieux qu'il a bien voulu nous accorder.

Où en sont les travaux ? Quand le service sera-t-il actif ?

Testez votre éligibilité (seulement à partir de la période de gel commercial) sur : [eurenormandienumerique.fr](http://eurenormandienumerique.fr)



St Marcel



# TOUS ENSEMBLE À SAINT-MARCEL 2021

Hervé Podraza, Maire  
Le Conseil Municipal et les Agents  
vous présentent leurs meilleurs voeux

